

## Annexe 2 -2 du règlement : Le local de confinement est-il abrité ou exposé?

•Référence : partie I.5 du règlement, définissant la notion de « Présence d'un dispositif de confinement correctement dimensionné »

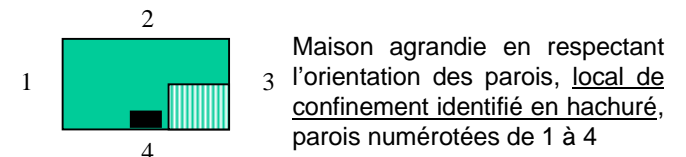
---

•1/ Repérer la maison considérée sur la carte au 1/25000<sup>ème</sup> (rectangle noir) par rapport à la zone à risques du site industriel (polygone rouge)

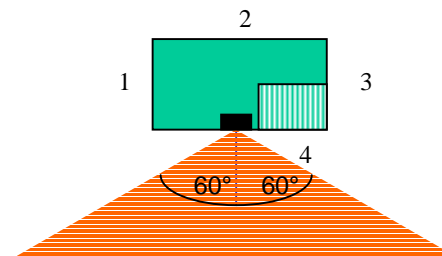


•2/ Repérer les parois du futur local de confinement (par exemple : 4 et 3 sur notre exemple). Agrandir le schéma de la maison en centrant le milieu de la paroi à laquelle on s'intéresse, sur le milieu de la représentation cartographique réelle : cela revient à faire coïncider le milieu de la paroi 4 sur le schéma agrandi, avec le milieu de la paroi « sud » du rectangle noir représentant la maison sur le fond de carte au 1/25000<sup>ème</sup>.

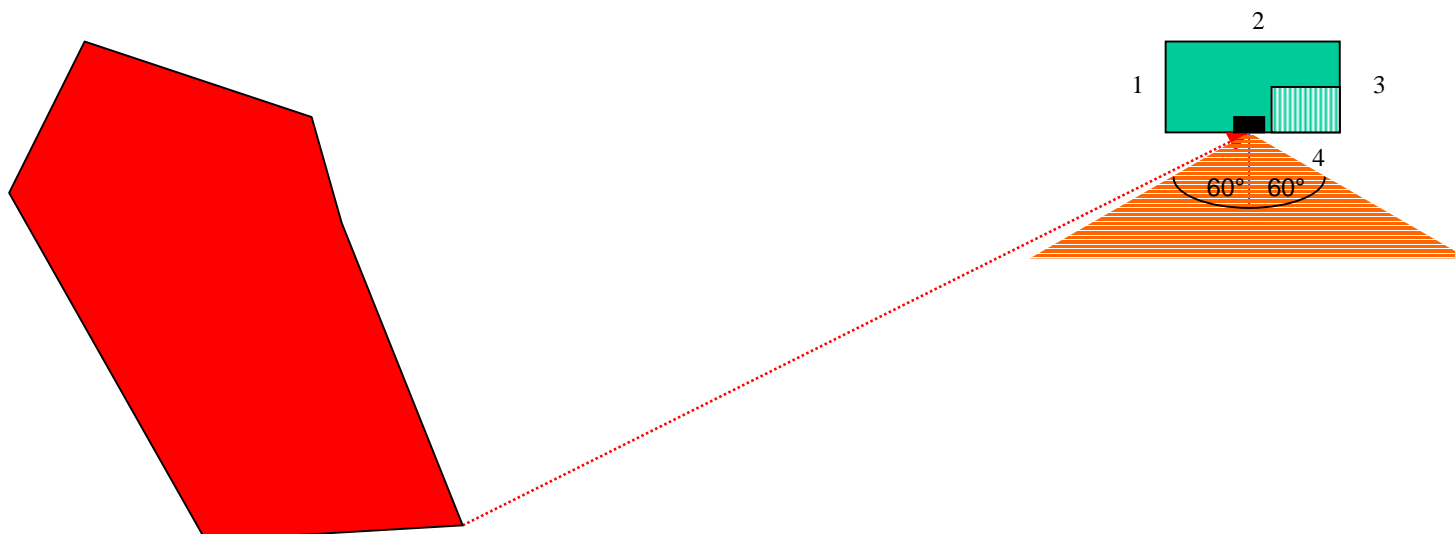
•En raison des difficultés posées par l'échelle des cartes et les dimensions des habitations sur le fond de carte, il est possible d'orienter précisément les parois de l'habitation sur les schémas en fonction de l'orientation des façades de la maison par rapport à l'axe de la rue dans laquelle elle se situe.



•3/ Tracer la perpendiculaire à la paroi considérée, passant par le milieu de la paroi : trait perpendiculaire à la paroi 4, la paroi 3 étant à l'évidence, abritée du site. Tracer le secteur angulaire de 120° centré sur le milieu de la paroi : cône coloré.



•4/ Tracer les droites en provenance de la zone à risques (à partir des sommets du polygone représentant la zone à risques), dirigées vers le milieu de la paroi considérée. Choisir les sommets du polygone tels que les droites entre les sommets et le centre de la paroi, sont les plus susceptibles d'entrer dans le cône coloré.



### •Conclusion

•5/ Si aucune droite ne rentre dans le cône, la paroi est abritée. Si au moins une droite pénètre le cône, la paroi est exposée.

•Dans notre cas, la paroi 4 est abritée du site. La paroi 3 l'étant aussi de manière évidente, le local de confinement est considéré comme abrité.